



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26^e Opération Chococlef

du **8 au 11** et du **15 au 18 septembre 2011**
pour les personnes atteintes de **sclérose en plaques (SEP)**

La Ligue en appelle à la générosité de tous.

*Vous avez envie de faire un geste, vous êtes simplement gourmand, réservez un accueil chaleureux à nos 2.000 bénévoles qui vous présenteront un sachet de **4 bâtons de chocolat Galler au prix de 6 €.***

La sclérose en plaques (SEP) est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes. En Belgique, elle concerne près de **12.000 personnes**. L'évolution et les conséquences peuvent fortement différer d'une personne à l'autre.

D'autre part, les frais supplémentaires engendrés par la maladie tels les soins, les médicaments, les équipements et adaptations du logement nécessaires dans certains cas, ont un impact économique et social sur les malades et leurs familles, ...

Mais la **perte de l'emploi**, ou la retraite anticipée, est reconnue comme un des facteurs les plus importants contribuant au coût total de la sclérose en plaques.

Or, des **mesures élémentaires** et peu onéreuses, telles que des heures ou des conditions de travail aménageables, la réorientation du poste occupé, l'adaptation d'installations, pourraient permettre à la personne de composer avec sa maladie et une activité professionnelle.

Du côté des **gouvernements**, mettre en place des lois et applications améliorerait sans conteste la situation professionnelle des personnes atteintes de SEP qui se battent pour continuer à exercer.

Procurer systématiquement aux entreprises des directives et conseils sur le soutien à apporter en milieu de travail aux personnes atteintes de SEP, assurer l'admissibilité aux congés de maladie liés à l'incapacité, pour les traitements et la réadaptation.

En conclusion, la Ligue veut accentuer cette action envers les employeurs et les gouvernements qui ont la possibilité de **changer le cours des choses** pour les personnes atteintes de SEP.

Joignez-vous à notre action !

Pour plus d'informations: **LIGUE BELGE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES – C.F. A.S.B.L.**

Lucile Notte, Directrice - Valentine Delvaux, Secrétaire de direction

Tél. : 081/40 15 55 - Fax : 081/40 06 02 - ligue.sep@ms-sep.be - www.ligue.ms-sep.be (rubrique « Activités – « Pour tous » - « Chococlef »).

SIEGE SOCIAL

n°64 Parc Industriel Sud
rue des Linottes 6 - 5100 NANINNE
Tél. 081/40 15 55 - Fax: 081/40 06 02
Email: ligue.sep@ms-sep.be

www.ms-sep.be



BE40 2500 1383 0063 - BIC: GEBABEBB
Exonération fiscale pour tout
don à partir de 40 €